

tions pour favoriser la conclusion d'un tel traité et à accorder la plus haute importance à cette question au sein de la Conférence du désarmement."

La Déclaration précisait aussi que certains États accordaient la plus haute priorité à la réduction marquée et vérifiable des arsenaux nucléaires existants. (Par "certains États", on entendait les É.-U. et le R.-U.) Elle mentionnait en outre que l'URSS était disposée à entreprendre sur-le-champ des négociations trilatérales et multilatérales pour conclure un traité sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires.

Le texte stipulait également qu'il convenait d'intégrer au Document final une déclaration du Groupe des États non alignés et neutres ainsi que leurs projets de résolution réclamant la suspension des essais nucléaires et un gel nucléaire.

Les participants s'entendirent enfin pour convoquer une quatrième conférence d'examen du NPT en 1990.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE

Contre toute attente, la Conférence ne fut pas un désastre, loin de là. Elle fut en fait couronnée d'un succès partiel, un peu comme cela avait été le cas de la première conférence d'examen en 1975. Mais il existait tout de même une différence importante entre les deux. En 1975, les pays non alignés et neutres ne pouvaient espérer obtenir une majorité des deux tiers en cas de vote et ils estimèrent nécessaire d'exprimer des réserves à l'endroit de la Déclaration finale adoptée par consensus. En 1985, ils étaient sûrs d'obtenir une telle majorité en faveur de leurs positions et ils purent donc exprimer ces dernières dans la Déclaration finale, tandis que les États-Unis et le Royaume-Uni se virent obligés de formuler des réserves.

Si les États-Unis et le Royaume-Uni avaient convenu avec les pays non alignés et neutres d'accorder la plus haute priorité à la négociation d'un traité sur l'interdiction complète des essais et de reprendre les négociations trilatérales en 1985, alors la Conférence aurait été un succès retentissant; mais vu les réserves qu'ils ont exprimées, il est peu probable qu'ils empruntent cette voie.

La conférence d'examen de 1985 a néanmoins montré que le nombre de voix favorise maintenant ou est sur le point de favoriser, au détriment des puissances nucléaires et de leurs alliés, les pays non alignés et neutres ainsi que les États nucléaires et leurs alliés qui pourraient se liguer avec eux pour arrêter la prolifération verticale des armes nucléaires en exigeant une interdiction complète des essais.

Dans la Déclaration finale, les parties ont pro-

clamé solennellement leur conviction que le Traité sur la non-prolifération est essentiel à la paix et à la sécurité internationales, et elles ont réaffirmé leur appui en faveur du traité et de ses objectifs : prévenir la prolifération des armes nucléaires et des dispositifs nucléaires explosifs, faire cesser et renverser la course aux armements nucléaires, et promouvoir la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Grâce à la détermination et à l'acharnement des pays non alignés et neutres, la Déclaration finale a pour la première fois mis l'accent sur les clauses du Traité qui concernaient le désarmement et elle a souligné que l'interdiction complète des essais revêtait la plus haute importance si l'on voulait faire cesser la course aux armements nucléaires "à une date rapprochée".

Les États non nucléaires ont clairement fait savoir aux puissances nucléaires qu'elles doivent respecter les engagements qu'elles ont pris d'arrêter et de renverser la course aux armements nucléaires, sous peine de mettre le Traité en péril. Celui-ci a bénéficié d'un sursis, mais il n'est pas encore hors de danger. Comme on décidera de l'avenir du Traité en 1995, il importe que les puissances nucléaires comprennent bien le message et prennent sans tarder les mesures qui s'imposent. Si elles agissent en ce sens, alors la conférence d'examen de 1985 aura constitué un véritable point tournant, et elle n'aura pas été seulement un succès mitigé.

LES CONSÉQUENCES DE LA CONFÉRENCE D'EXAMEN

À la 40^e session de l'Assemblée générale en 1985, les membres des Nations-Unies ont constaté avec satisfaction que les nations ayant participé à la troisième conférence d'examen du NPT avaient adopté le Document final par consensus, mais par d'autres mesures, ils ont montré qu'ils considéraient toujours l'interdiction complète des essais comme étant essentielle au succès du Traité sur la non-prolifération.

Une résolution déposée par le Mexique et la Suède et une autre présentée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont toutes deux évoqué le Document final de la conférence d'examen susmentionnée et ont réclamé le début immédiat de négociations sur l'interdiction complète des essais. Les deux résolutions ont été adoptées par une majorité écrasante, la première par 124 voix contre 3 avec 21 abstentions, et la deuxième, par 116 voix contre 4 avec 29 abstentions.

Seuls les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont voté contre la résolution mexico-suédoise, et la Grenade s'est jointe à eux pour voter contre la résolution australo-néo-zélandaise. La France n'a signé